

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES—RÉACTEURS  
NUCLÉAIRES ET USINES D'EAU LOURDE—LES PROJETS  
D'AMÉNAGEMENT DANS L'OUEST—LA QUESTION DES  
CRÉDITS POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

**M. Jake Epp (Provencher):** Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord remercier le ministre de sa présence parmi nous aujourd'hui pour nous parler de l'eau lourde. Dans la crise de l'énergie, qui est peut-être davantage pour nous maintenant une crise de livraisons, il y a un aspect qui me réjouit et qui a retenu l'attention de bon nombre de Canadiens, c'est l'utilisation possible au Canada de réacteurs nucléaires comme potentiel d'énergie.

Beaucoup de gens se sont peut-être imaginés, sans le savoir, que l'énergie nucléaire représentait de nombreux dangers. Ce point de vue est sans fondement sous bien des rapports. Une chose qui ressort, semble-t-il, de la crise actuelle de l'énergie, c'est que des recherches et une exploitation suffisantes s'imposent dans le domaine de l'énergie nucléaire, si l'on veut que le Canada montre la voie au monde dans l'exploitation de cette énergie. Sous ce rapport, nous avons les moyens nécessaires et nous sommes déjà en bonne voie. Pour moi, c'est un des résultats positifs de la crise de l'énergie.

Le problème de l'eau lourde existe depuis déjà un certain temps. Le ministre de la Défense nationale (M. Richardson) a déclaré, dit-on, qu'il aurait même du mal à rester au cabinet si la prochaine usine n'était pas construite dans l'Ouest du Canada. Vendredi dernier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) a déclaré qu'un réacteur CANDU avait été vendu à la Corée et que le gouvernement de ce pays avait pris une option sur un autre de ces réacteurs. Cela s'est produit à la suite d'une série d'entretiens concernant la vente d'un de ces réacteurs à l'Argentine.

Il est indispensable d'avoir de l'eau lourde pour fabriquer le réacteur CANDU. Au Canada, nous employons une méthode qui requiert de l'eau lourde et de l'uranium naturel tandis que les États-Unis emploient de l'uranium et de l'eau ordinaire. Sur la scène internationale, certains pays pensent à se procurer un réacteur CANDU pour assurer leur autonomie. Je suis heureux de cette situation. Le mercredi 21 novembre, un article publié dans le *Ottawa Journal* disait:

Les experts fédéraux en matière nucléaire ont prédit que le Canada aura besoin de trois ou quatre autres usines d'eau lourde au cours des 15 prochaines années, si l'on veut que la jeune industrie nucléaire canadienne continue à s'étendre sur le marché intérieur, sans parler du marché international.

La question de la création d'une quatrième usine d'eau lourde dans l'Ouest présente beaucoup d'intérêt pour les Canadiens de l'Ouest, comme pour les Canadiens en général. Au Manitoba, dans l'est précisément, bien des gens ne sont malheureusement pas conscients des connaissances techniques qui existent chez eux, tout d'abord, en raison des recherches que l'on a faites pour le réacteur CANDU et ensuite, des recherches nécessitées par la mise au point des éléments fonctionnels du réacteur CANDU. Dans l'Ouest, dans l'est du Manitoba précisément, la teneur de notre eau en deutérium, surtout celle de la rivière Winnipeg et des cours d'eau de la région, est de 140 à 145 parties par million. C'est très bien si l'on pense à la quantité de deutérium que nous utiliserions. En général, la teneur est de 20 parties par million. Le Canada a d'énormes gisements d'uranium et divers pays ont demandé au Canada de soumissionner pour le réacteur CANDU. Je félicite le gouvernement d'évoluer sur la scène internationale.

### Ajournement

Le réacteur CANDU pose un problème. Si l'on compte élargir le cadre du programme, à l'égard des réacteurs CANDU plus précisément, nous avons besoin de plus d'eau lourde. A l'heure actuelle, compte tenu de l'annonce à propos de l'usine de Gentilly, nous pouvons peut-être produire assez d'eau lourde pour l'avenir immédiat, mais le ministre sait bien que cela va demander un certain délai. Si le réacteur CANDU est reconnu sur une plus grande échelle du point de vue international et que le Canada se tourne de plus en plus vers les réacteurs nucléaires à cause des succès remportés à Pickering, il faudrait prendre assez rapidement une décision au sujet de l'endroit où un réacteur d'eau lourde sera situé dans l'ouest du Canada à cause du délai requis pour prendre une décision, pour terminer les recherches et pour construire l'usine. Ce serait à l'avantage non seulement des Manitobains, mais aussi du commerce international du Canada et de l'expansion de CANDU que cette décision soit prise assez rapidement.

● (2220)

Il y a beaucoup de ressources hydrauliques dans l'est du Manitoba, ce qui constitue la condition la plus importante. L'autre condition est évidemment l'énergie. L'endroit proposé en Saskatchewan est situé à proximité de ressources énergétiques, mais il existe plusieurs sources d'énergie que nous pourrions utiliser au Manitoba et, quant à moi, j'aimerais qu'on étudie la possibilité de transporter suffisamment de produits énergétiques vers l'est du Manitoba dans le cadre de la construction d'une usine d'eau lourde. Je me suis penché sur un autre aspect de la question, soit le fait qu'il doit y avoir dans la région suffisamment de possibilités de soutien scientifique. En ce qui concerne l'installation de Whiteshell, on s'est demandé de temps à autre si le gouvernement s'occupait vraiment de donner des directives...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps est écoulé.

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je remercie le député pour la courtoisie dont il a fait preuve en posant sa question. Il a évoqué un certain nombre d'aspects du programme de production d'eau lourde, dont celui des délais suffisants pour la construction de nouvelles usines d'eau lourde pour satisfaire à la demande n'est pas le moindre.

Ainsi que je l'ai signalé au député l'autre jour, l'Énergie Atomique du Canada Limitée s'emploie à trouver des clients tant chez nous qu'à l'étranger pour son excellent réacteur nucléaire CANDU. Le député l'a signalé, nous avons reçu de la République de Corée une lettre dans laquelle celle-ci fait part de son intention de se porter acquéreur d'un et peut-être de deux de ces réacteurs. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie), de concert avec le président de l'Énergie Atomique du Canada, s'est employé à convaincre le gouvernement britannique d'adopter le système CANDU pour son programme nucléaire; d'autre part, la compagnie a bon espoir d'installer son système CANDU en Italie, en collaboration avec une entreprise italienne.

Tout cela, en plus des perspectives d'utilisation plus répandue du système CANDU au Canada, laisse entrevoir des besoins accrus en eau lourde. Le gouvernement a décidé que, lorsqu'il s'agira de construire une autre usine d'eau lourde—celle de Gentilly mise à part—il faudra la placer au Manitoba ou en Saskatchewan. Deux facteurs